

Marseille le 29 décembre 2011.

Compte-rendu : Comité Directeur 18 Novembre 2011.

Membres Présents :

A GRIFFON, C PARAIN, C DELUY, P SOLERE, B LASNE, R BERNARD, C GROS, M RICARDO, R BONNAUD, D GROS,
V NATAF, JC LENGRONNE, D LANLY, A EYMERY, L DESJARDINS.
Jean François ROUSSEAU pour le Comité 04.
Jean LEDUC pour le Comité 05.
Dominique ABADIE pour le Comité 13.
Hélène UBA pour le Comité 84.

Membres Invités :

Alain FERRARO, Patrice BRISCO.

Membres absents ou excusés:

JM DURAND, F MOTTAIS, D CASTRO, B MULLIER, C MERCIER, M MAHLER.

L'ordre du jour est le suivant:

- Compte rendu de la réunion de secteur.
- Tour de table des comités.
- Tour de Table des commissions.
 - Sportive, FDME, Championnats, reports, Amendes.
 - Qualification : Situation au 31/10, difficultés.
 - Discipline : affaires en cours.
 - Technique : Situation des pôles, inter ligue, ETR, Salarié pour les Alpes.
 - Evènementiel: Minot hand follies.
 - Arbitrage: Qualification arbitres, stages, situation.
 - Organisme de Formation : Bilan d'étape.
 - Handball féminin : Forfaits, championnats.
- Trésorerie et Finances.
 - Grand livre, 1° tiers et relances, situation ligue, subventions.
 - Organisation et mise en place.
- Domaine administratif. Nouvelle organisation, contrats, soucis.
- Questions diverses.

I. Compte rendu de la réunion de Secteur

- Elaboration de la politique territoriale.
- Structure au service des clubs, et avec pour objectif principal, la fidélisation des licenciés.
- Action prioritaire donnée à l'arbitrage et la mise en place d'un cadre dédié.
- Anticiper la mise en œuvre de la politique territoriale. Le projet 2012/2016 s'oriente vers la construction d'un projet émanant de la FFHB.
- Le fonds emploi devrait être transformé en fonds d'aide au territoire.
- Création d'un groupe de réflexion sur l'arbitrage.

II. Tour de table des Comités et Commissions.

Tour de table des Comités.

- **Comité des Alpes de Haute Provence :**
 - Les championnats bi-départementaux sont lancés.
 - La journée « portes ouvertes » organisée à Barcelonnette a eu lieu sans aucun dirigeant.
 - Action prioritaire du Comité axée sur l'arbitrage.

- **Comité des Hautes Alpes :**
 - Bonne nouvelle, la section sportive ouvrira bien ses portes en 2012 et sera animée par F JEROME.
 - Le BD du Comité axe ses actions sur la pratique chez les jeunes, les relations avec l'UNSS et le travail sur l'arbitrage.
 - Autre point en exergue, la pratique et la filière féminine.
 - Tous les clubs du Comité ont accepté le principe que le club de GAP est la plaque tournante du développement du Handball dans le département.

- **Comité des Bouches du Rhône :**
 - Pas d'information à communiquer à ce jour. Les BD et CD à venir donneront les informations adéquates.
 - La mise en place de la FDME pour les clubs qui ont souhaité y adhérer dès cette année ne pose pas de difficultés particulières.
 - Depuis le 1^o septembre, le nombre des salariés a été augmenté d'une unité.

- **Comité de Vaucluse :**
 - Le recrutement récent d'un agent de développement axé sur les catégories 12/14 ans est acté. Dans ses missions figure également un travail de renforcement par secteur et des clubs entre eux. Une partie de son temps de travail est aussi axée sur l'arbitrage.
 - Parmi les contrats d'action civique réalisés, un est particulièrement dédié au club de Voconces en difficultés depuis quelques temps.

Tour de table des Commissions.

- **Politique de la Ville :**
 - Une réunion des clubs marseillais est programmée le 8 décembre prochain.
 - L'organisation sur les plages du Prado du Défoul'Hand, avec l'appui de « DUNES » s'est bien passée malgré une absence des clubs marseillais. A renouveler à une date plus propice.
 - A la demande du CROSS.CA, une intervention dans le milieu pénitentiaire est programmée.
 - Le temps de travail de la chargée de développement doit inclure une partie réservée au développement et à la cohésion sociale.

- **Technique :**
 - Le dossier de mise en place du championnat des moins de 14 ans est axé sur la formation, 16 clubs sont attendus. L'arbitrage, pris en charge par le Président CDA 13 a été un peu délicat.
 - Un bilan intermédiaire et final sur l'analyse du projet sera fait.
 - Pour le Pôle Féminin, mis à part la réfection des sanitaires, pas de difficultés à signaler.
 - Pour le Pôle Masculins, les soucis de début de saison sont un peu oubliés, le maintien à Istres pour cette année est reconduit, mais des discussions ont lieu avec les différents partenaires et organismes concernés (CREPS, IOPHB, DRJS, FFHB...)
 - Les ISF auront lieu le 30/11 pour les garçons et le 07/12 pour les filles, en Côte d'Azur.
 - Les Inter Ligues qui ont eu lieu à Marignane ont été très bien organisés.

- Les Inter Comités de Sorgues et Cavillon ont vu de bonnes prestations.
 - **Sportive :**
 - Les intempéries que nous avons connues ont perturbé les championnats et occasionné quantité de reports.
 - La Coupe de Provence G et F est lancée.
 - En début d'année beaucoup d'anomalies signalées avec la mise en place de la FDME, en particulier sur les licences non « qualifiées » .
 - **Pratique Féminine :**
 - Actions avec l'UNSS, mais les jeunes des sections sportives ne sont pas licenciés FFHB.
 - Les conventions réalisées avec l'UNSS et les Sections Sportives sont à signer par la Ligue ou le Comité concerné, après entente des 2 entités..
 - Pas de difficultés particulières sur les licenciées féminines et sur les clubs qui travaillent sur ce secteur. Le nombre de licenciées est sensiblement stable par rapport à l'année précédente.
 - Au titre de la CMCD, il suffira de se donner les moyens d'y parvenir.
 - **Discipline :**
 - A ce jour 12 affaires ont été traitées.
 - Il est à regretter un nombre considérable de disqualifications directes sans rapport.
 - La partie administrative sera progressivement, et après formation, reprise par la salariée.
 - **Qualification :**
 - Au 31 octobre de cette année le nombre de licences compétitives validées s'élève à 10212, en augmentation par rapport au MPAP.
 - Beaucoup de licences rééditées car non reçues par les clubs.
 - **Arbitrage :**
 - La liste des arbitres validés est à jour et transmise à la commission de qualification pour réédition des licences.
 - Les stages de début de saison ont eu lieu à Salon de Provence avec succès.
 - En termes de désignations tous les championnats sont couverts, avec des délais de prévenance respectés.
 - Pour la CRJA, plusieurs stages de début de saison, sur des manifestations connues, ont eu lieu. Il est à noter que 6 binômes « JA » officieront en PN cette année.
 - Une innovation a été mise en place lors des ICR qui se sont déroulés en Vaucluse ; à tour de rôle les arbitres ont participé aux ateliers de pratique et de théorie. Cette formule a été appréciée.
 - La manifestation en partenariat avec « La Poste » avec la remise des maillots s'est déroulée dans chaque Comité.
 - **Evènementiel :**
 - Les minots Hand'folies se dérouleront sur le Stade de Parsemain à Fos sur Mer. Des réunions ont déjà eu lieu, d'autres sont programmées.
 - Moins de Labels « Grands Stades » seront délivrés, il nous faudra améliorer nos qualités et parvenir à réunir au moins 1500 gosses.
 - **Organisme de Formation :**
 - Un bilan sera fait en fin de session. La deuxième session compte aujourd'hui 11 candidats.
 - La formation DE revient à environ 7000€ par salarié, mais peut être prise en charge par les AGFOS ou UNIFORMATION.

- L'objectif de l'Organisme de Formation Régional est, à terme, de prendre à sa charge le salaire de la CTF.
- A ce jour les comptes laissent apparaître un excédent de fonctionnement, mais toutes les charges ne sont pas imputées. Il conviendra que le trésorier fasse des facturations des activités pour dégager un bilan définitif.
 - **Finances :**
 - La dernière réunion des trésoriers de ligue s'oriente vers une uniformisation des procédures et des pratiques.
 - Les relances relatives au premier tiers ont été envoyées. Elles sont moins nombreuses que l'année précédente. Le deuxième tiers devrait partir très bientôt.
 - Le suivi des subventions est effectué régulièrement, et actuellement nous sommes à jour des virements annoncés.
 - **Administratif :**
 - Le retour de maternité de l'une de nos salariées, et le recrutement effectué nous ont amenés à revoir l'organisation de notre fonctionnement. Les salariées ont été réunies et informées de nos souhaits. Aucune remarque n'a été faite.
 - La pérennisation des CDD (2) est actée en ce qui concerne les deux personnes visées.

III. Questions diverses.

- Aucune question diverse n'est abordée.

La séance est levée à 21 heures 00.

Le Secrétaire Général.
C DELUY

Le Président de la Ligue PA
A GRIFFON